

## PROJET

### PROGRAMME D'ACTION TACIS 2006 POUR L'AZERBAÏDJAN

#### 1. IDENTIFICATION

Ligne budgétaire	190601
Coût indicatif	22 millions d'euros
Fondement juridique	Règlement n°99/2000 du Conseil du 29 décembre 1999 concernant la fourniture d'une assistance aux États partenaires d'Europe orientale et d'Asie centrale

#### 2. PRÉSENTATION DU PAYS

L'Azerbaïdjan a tenu des élections législatives le 6 novembre 2005, après une campagne préélectorale quelque peu critiquée par la communauté internationale. La campagne électorale a été marquée par des troubles dans la politique nationale, qui se sont soldés par le limogeage et l'arrestation de nombreux hauts fonctionnaires et de deux ministres. Bien que, vu le rôle important du président, le Parlement ne joue pas le rôle principal dans la gouvernance du pays, la tenue de ces élections était considérée par la communauté internationale comme un test important de l'efficacité des réformes démocratiques. Malgré l'adoption de deux décrets présidentiels sur l'amélioration du processus électoral, la Mission internationale d'observation des élections<sup>1</sup> a conclu, tout en reconnaissant quelques améliorations par rapport aux élections précédentes, que ces élections législatives *«n'étaient pas conformes à plusieurs engagements de l'OSCE ainsi qu'aux normes et engagements du Conseil de l'Europe en matière d'élections démocratiques»*.

Après plusieurs mois d'une activité politique frénétique, de remaniements gouvernementaux majeurs, de manifestations contre le gouvernement, la situation en Azerbaïdjan est revenue à son état normal de gouvernance, caractérisé dans une large mesure par l'absence quasi totale de débat politique public. Toutefois, le gouvernement a réussi à convaincre la majeure partie de l'opinion publique azérie et de la communauté internationale que son emprise sur le pouvoir est une garantie pour la stabilité du pays.

Cette stabilité politique et sociale relative dans le pays a facilité l'avancement des réformes structurelles et institutionnelles de l'économie nationale. L'une des priorités du gouvernement consiste à attirer des investissements publics et étrangers, principalement dans les secteurs pétrolier et gazier. Les autorités azéries ont à cœur de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif. En octobre 2005, le président Ilham Aliyev a signé une loi créant une nouvelle stratégie nationale (SNE) pour la période 2006-2015 visant à étendre et à favoriser la création d'emplois en Azerbaïdjan. La stratégie prévoit une accélération de la création d'emplois, en particulier dans les secteurs non pétroliers, grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires et à la promotion des investissements, à la légalisation de l'emploi informel, à la protection sociale des travailleurs et à des réformes du système d'enseignement et de formation. La SNE prévoit un renforcement de l'articulation avec le programme national actuel pour le développement socio-économique des régions (ministère du développement économique). Le décret charge les ministères de développer un programme approprié pour

---

<sup>1</sup> OSCE/BIDDH, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et le Parlement européen

appuyer la mise en œuvre de la SNE dans les six prochains mois et attend maintenant les avant-projets.

Le produit intérieur brut (PIB) nominal de l'Azerbaïdjan a progressé de 10,2 % pour atteindre 8,5 milliards de dollars en 2004, les investisseurs étrangers progressant à grands pas avec d'importants projets dans le pays, malgré le ralentissement de l'économie mondiale. Les investissements directs étrangers ont augmenté de 30 % pour atteindre 4,4 milliards de dollars en 2004, dont plus de 97 % dans le secteur des hydrocarbures.

L'espoir de l'Azerbaïdjan d'une croissance économique future se fonde principalement sur le développement réussi de ses importantes ressources de pétrole et de gaz naturel dans la région de la mer Caspienne et passe par une gestion efficace des revenus qu'elles généreront. Avec l'ouverture de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC) et l'inauguration à venir du gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum, les revenus générés par le pétrole et le gaz permettront de doubler l'économie d'ici à 2008.

Afin de gérer les revenus du pétrole, un Fonds national du pétrole a été créé en 1999, dans le but d'utiliser les fonds provenant des investissements étrangers liés au pétrole pour l'éducation, la réduction de la pauvreté et des efforts visant à élever le niveau de vie dans les zones rurales. Toutefois, la coordination de la politique d'amélioration du niveau de vie est restée faible (quelque 40 % de la population azérie vit toujours sous le seuil de pauvreté) et les réformes dans les secteurs énergétique et bancaire avancent lentement.

Malgré les perspectives économiques positives pour l'Azerbaïdjan, un obstacle majeur au développement général du pays reste le conflit non résolu avec l'Arménie à propos de la région du Nagorno-Karabakh, qui absorbe toujours beaucoup d'énergie interne et entrave l'avancement de la coopération régionale au Caucase du Sud.

L'Azerbaïdjan est important pour l'UE, d'autant plus qu'il est son principal partenaire commercial dans la région du Caucase, pour le pétrole surtout. Le commerce n'a pas cessé d'augmenter depuis 1993, alors qu'il a enregistré un recul dans l'ensemble de la Communauté des États indépendants. L'Accord de partenariat et de coopération (APC) est entré en vigueur en 1999 et fournit un cadre légal aux relations UE-Azerbaïdjan. Le respect de la démocratie, des principes du droit international, des droits de l'homme et l'économie de marché sont les fondements essentiels du partenariat entre l'UE et l'Azerbaïdjan. L'APC assure une coopération à grande échelle pour le dialogue politique, le commerce, les investissements et l'économie, ainsi que pour les domaines législatif et culturel. Un dialogue politique a régulièrement lieu aux niveaux ministériel, parlementaire et parmi les hauts fonctionnaires. À ce jour, six Conseils de coopération UE-Azerbaïdjan se sont tenus, le dernier en septembre 2004 à Bruxelles. Deux sous-comités, pour le commerce, les investissements et les questions juridiques y afférentes d'une part et pour l'énergie et le transport d'autre part complètent le cadre institutionnel de l'APC. La dernière réunion bilatérale de haut niveau entre les deux parties a été la réunion de la Troïka européenne avec l'Azerbaïdjan, qui s'est tenue le 13 décembre 2005 à Bruxelles.

Le 14 juin 2004, le Conseil a décidé d'intégrer l'Azerbaïdjan et les deux autres pays du Caucase du Sud dans la politique européenne de voisinage. Il s'agit d'un pas en avant significatif pour l'engagement de l'Union européenne dans cette région. Chaque pays aura les mêmes possibilités de développer ses relations avec l'UE et sera traité selon ses mérites individuels, conformément à la politique générale de la PEV. Mi-décembre 2005, l'Azerbaïdjan et la Commission européenne ont officiellement lancé leurs consultations sur la conclusion d'un plan d'action de la PEV.

### **3. RÉSUMÉ DU PROGRAMME D'ACTION**

Les objectifs clés pour l'UE sont l'établissement d'une bonne gouvernance et le renforcement de l'économie de marché, car ces deux éléments jetteront les bases de la réduction de la pauvreté et d'un plus grand développement de l'Azerbaïdjan. L'UE a un avantage comparatif dans ce contexte, qui lui vient de la crédibilité qu'elle a acquise grâce sa longue expérience dans l'appui des activités de réforme. La stratégie d'assistance de l'UE soutiendra la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement, adoptée en automne 2002. Toutefois, cet engagement ne signifie pas que l'UE endossera une responsabilité pour la mise en œuvre de tous les aspects du PRSP. Des domaines comme la santé et l'éducation font déjà l'objet de programmes d'investissements d'autres donateurs, en particulier la Banque mondiale.

À cet égard, la Banque mondiale a terminé en 2005 son étude diagnostique des échanges («Trade Diagnostic Study»), identifiant, d'une part, plusieurs défis pour l'économie et le système commercial azéris et, d'autre part, des priorités pour la réforme et l'aide extérieure.

Les vastes objectifs de l'UE se concentrent sur la mise en œuvre de l'APC: réduire la corruption (notamment en améliorant la gouvernance), améliorer le climat des affaires, stimuler la coopération régionale et encourager le règlement du conflit concernant le Nagorno-Karabakh avec l'Arménie. Tous ces objectifs visent à réduire la pauvreté, directement ou indirectement.

Le présent programme d'action (le dernier programme TACIS) a pour but de continuer à soutenir le gouvernement azéri dans son processus de réforme et est en outre tout à fait conforme et dans la ligne du programme indicatif national 2004/2006. Les activités proposées se concentrent sur deux domaines de coopération :

- **L'aide à la réforme institutionnelle, juridique et administrative;**
- **L'appui au secteur privé et assistance au développement économique.**

#### **3.1. Domaine de coopération 1: aide à la réforme institutionnelle, juridique et administrative**

En 1999, la Banque mondiale et l'Azerbaïdjan se sont accordés pour entamer un programme ambitieux de réforme du secteur public. Alors que ce programme a été remplacé par la nouvelle approche du programme national de réduction de la pauvreté (PNRP), nombre des mesures de réforme doivent encore être terminées sous le PNRP. Depuis lors, des progrès ont toutefois été enregistrés avec la fusion et la création de nouveaux ministères (p. ex. le ministère du carburant et de l'énergie et le ministère du développement économique). Sans l'aide de la CE, il est fort probable que les réformes du secteur public seraient retardées et ne satisferaient pas aux normes européennes lorsqu'elles seraient entreprises. L'Azerbaïdjan et l'UE partagent un intérêt commun à avoir un gouvernement stable et bien géré, tant pour des considérations économiques que pour des raisons politiques plus larges. L'augmentation des revenus venant du pétrole et du gaz exige que le gouvernement puisse gérer ces ressources efficacement. La mise en œuvre de l'Accord de partenariat et de coopération, pierre angulaire des relations entre l'Azerbaïdjan et l'UE, va être étayée par un soutien spécifique, qui sera tourné vers des aspects économiques et démocratiques.

Les objectifs généraux de l'UE se focalisent sur l'aide à la création et à la réforme de ministères et de politiques gouvernementaux centraux ainsi que sur des mesures permettant de s'assurer que le cadre légal est bien adapté aux besoins de l'économie de marché et aux besoins environnementaux.

En particulier, la création du ministère pour le développement économique en 2001, regroupant cinq ministères et commissions nationales en un seul organisme, est une étape administrative importante vers la création d'une stratégie économique cohérente. Ce ministère a besoin de création de capacités et de soutien pour la préparation de stratégies de développement économique détaillées, autant que d'être capable de continuer à travailler à son adhésion à l'OMC.

Deux actions sont proposées dans ce domaine de coopération:

### 3.1.1 Appui à l'UNC/APC

Ce projet fusionnera des aides qui étaient auparavant fournies à travers deux opérations distinctes, «Assistance technique à l'UNC» et «Soutien à la mise en œuvre de l'Accord de partenariat et de coopération». Les aides dans les deux domaines sont implicitement intimement associées et représentent deux piliers assurant une coopération efficace entre l'UE et l'Azerbaïdjan.

L'Accord de Partenariat et de Coopération (APC) est la pierre angulaire des relations entre l'Azerbaïdjan et l'UE. L'aide de l'UE au gouvernement azéri se concentre surtout, comme précisé dans le PIN, sur la réalisation du programme de rapprochement législatif et la fourniture de conseils juridiques et politiques dans le contexte de l'APC. Le but du soutien à l'APC consiste à aider le gouvernement azéri à réaliser les engagements passés sous l'Accord de partenariat et de coopération et de développer la capacité du département d'intégration européenne au sein de l'UNC.

Le PIN stipule également que l'unité nationale de coordination (UNC) a un rôle important à jouer dans l'équilibrage des demandes d'aide émanant des ministères de tutelle et dans l'amélioration de la coordination entre la Commission et l'Azerbaïdjan au niveau de la programmation et de la mise en œuvre, tout en facilitant la coopération entre les deux parties. La Commission fournit une assistance technique à l'UNC depuis 2000.

Une approche unique des activités des deux projets sous un seul contrat assurera des synergies et évitera que des activités fassent double emploi. Cela permettra en outre de réaliser une économie d'échelle avec une visibilité et un impact meilleurs. Donc, le présent projet proposé intégrera les deux approches, tout en complétant et en continuant les projets déjà financés par les programmes d'action précédents. De la sorte, il améliorera et renforcera la planification, la coordination, la mise en œuvre et la capacité de surveillance de l'UNC. Il assistera le gouvernement azéri dans le processus de la politique européenne de voisinage et continuera le rapprochement de sa législation avec celle de l'Union européenne, conformément aux exigences de l'APC.

Un autre composant du projet est le jumelage, un mécanisme de réalisation qui est progressivement mis à la disposition de l'Azerbaïdjan. Cet instrument, introduit pour la première fois en Azerbaïdjan, vise à assister le pays dans la modernisation de ses administrations, à soutenir l'harmonisation et la conformité légales avec les normes et standards européens et à créer une coopération plus étroite entre les autorités nationales de l'Azerbaïdjan et les administrations des États membres de l'UE. Pour ce faire, une Unité de gestion de programme (UGP) est actuellement mise en place au sein de l'UNC. L'UGP est une unité exclusivement consacrée à la gestion des opérations de jumelage en Azerbaïdjan.

En outre, un montant global a été affecté à l'achat de l'équipement qui pourrait être nécessaire à la réalisation des projets de jumelage identifiés, pour le projet de «Appui à l'UNC/APC» et/ou des projets de «Appui au ministère du développement économique».

### 3.1.2 Appui au ministère du développement économique

Ce projet renforcera la capacité du ministère du développement économique (MDE) à améliorer son mécanisme d'établissement de politiques économiques. Le MDE est le corps exécutif en charge du développement et de l'exécution des politiques nationales dans le secteur socio-économique et est également responsable des questions de coopération internationale.

Le projet se fondera sur les résultats du projet Tacis précédent réalisé au sein du même ministère. Il s'intéressera aux problèmes liés à la configuration organisationnelle du ministère et à son cadre décisionnel. La désignation d'un nouveau corps de gestion au sein du MDE nécessitera certainement un support ciblé pour la réorganisation et la définition des rôles et du fonctionnement des divers départements du ministère.

Les activités s'intéresseront particulièrement au i) soutien au développement institutionnel du MDE pour améliorer sa capacité à développer l'économie du pays pour relever les défis posés par «l'après pétrole»; ii) soutien au MDE pour la rédaction d'une stratégie de développement à long terme pour le secteur non pétrolier; iii) soutien au développement régional.

## **3.2 Domaine de coopération 2: appui au secteur privé et assistance au développement économique**

Les exportations de l'Azerbaïdjan vers l'UE sont concentrées dans les secteurs pétrolier et gazier. L'assistance de la CE est nécessaire pour s'assurer que les mesures de réforme résultent en des échanges accrus et diversifiés et en un degré plus élevé d'harmonisation entre les normes azéries et celles de la CE, comme cela est prévu dans l'APC. Pour que l'APC soit appliqué avec succès, l'Azerbaïdjan devra améliorer ses normes de gouvernance, le climat des affaires et la performance économique des secteurs non pétroliers et gaziers de l'économie. Il devra également intensifier les échanges entre l'UE et l'Azerbaïdjan.

L'Azerbaïdjan est, comme les autres États du Caucase, idéalement situé pour effectuer des transactions commerciales avec l'Asie centrale. La croissance du commerce en transit par l'Azerbaïdjan démontre déjà la nécessité d'une stratégie de développement économique et d'une politique commerciale bien structurées.

Deux actions sont proposées dans ce domaine de coopération:

### 3.2.1 Appui à la promotion des investissements/exportations

L'amélioration des investissements et le climat de promotion des exportations seront soutenus pour développer les aspects liés à la facilitation des investissements, comme une législation adéquate sur le marché des valeurs, la promotion des investissements directs étrangers et la protection des intérêts des investisseurs étrangers, la définition d'une stratégie de privatisation et l'accroissement des exportations. Cela impliquera d'établir un dialogue réel entre les principaux acteurs impliqués dans les secteurs d'intérêts susmentionnés. Il s'agit du Comité national pour les valeurs boursières, de la Bourse de Bakou, du Comité national pour la privatisation de la propriété nationale et de l'AIPAF/AZPROMO.

Les activités du projet se focaliseront sur un support institutionnel et une création de capacités chez les acteurs principaux susmentionnés, mais plus spécifiquement en s'intéressant aux problèmes les plus urgents et pertinents pour chacun d'entre eux. Pour le Comité national pour la privatisation de la propriété nationale, il s'agira de la définition des meilleures structure organisationnelle et institutionnelle et stratégie à long terme pour le processus de privatisation. Pour le Comité national pour les valeurs boursières et la Bourse de Bakou, les activités devraient se concentrer sur l'amélioration de la législation, l'amélioration de leur capacité à collaborer avec des acteurs du marché des capitaux et sur une campagne visant à informer le public sur la Bourse. Pour l'AIPAF/AZPROMO, l'assistance technique devrait aider à la rédaction d'une stratégie d'attraction des investissements et exportations et continuer à soutenir la structure organisationnelle interne de l'AIPAF/AZPROMO.

### 3.2.2 Appui au système d'enseignement et de formation professionnels (EFP)

La stratégie nationale de réduction de la pauvreté<sup>2</sup> souligne que la productivité et la compétitivité des travailleurs passent par un investissement continu dans une main-d'œuvre ayant bénéficié d'un enseignement et d'une formation de qualité, un objectif qui en appelle à une redéfinition urgente des objectifs de la formation professionnelle. De plus, les objectifs stratégiques globaux du SPPRED, concernant les mesures politiques dans le secteur de l'éducation, incluent la nécessité de s'assurer que l'enseignement et la formation professionnels (EFP) apportent des compétences adéquates pour l'économie de marché, et plus particulièrement pour l'entreprise privée.

Le besoin d'une réforme de l'EFP a reçu une impulsion supplémentaire et un soutien politique très fort de la part du gouvernement azéri. Les éléments suivants ont joué un rôle décisif dans ce processus:

- l'approbation de la stratégie nationale pour l'emploi (SNE), dont l'une des priorités est de réformer et de moderniser le système éducatif, et en particulier l'EFP;
- le début immédiat du travail sur le programme pour la mise en œuvre de la SNE, basé sur un comité national intersectoriel et des groupes de travail thématiques. Le délai pour la présentation de la proposition finale de programme est de six mois (attendue à la fin avril 2006);
- l'approbation de ces points de réforme par le niveau politique le plus élevé (le président de l'Azerbaïdjan).

Ce projet est donc inséré dans un scénario politique très opportun et les six prochains mois promettent un dialogue sectoriel intense dans le cadre de la préparation du programme soutenant la mise en œuvre de la SNE.

En outre, la mesure proposée répond directement aux objectifs fixés par le programme indicatif national 2004-2006 pour la stratégie de développement de la formation professionnelle, inclus dans le deuxième domaine de priorité «Appui au secteur privé et assistance au développement économique».

L'intervention proposée poursuit deux objectifs: la mise en place d'un partenariat opérationnel pilote entre un institut d'EFP et un secteur économique, et le soutien pour la

---

<sup>2</sup> Le programme national de réduction de la pauvreté et de développement économique (SPPRED) a été adopté par le gouvernement azéri en 2003.

définition d'une nouvelle stratégie nationale en matière d'EFP, cohérente avec la stratégie nationale pour l'emploi récemment adoptée.

L'objectif général du projet sera d'améliorer la compétitivité des secteurs économiques non pétroliers de l'Azerbaïdjan et l'employabilité des diplômés de l'EFP. Cet objectif nécessite le développement d'un modèle de qualité reproductible pour l'EFP dans un secteur économique spécifique et la proposition d'idées clés pour la définition d'une nouvelle stratégie nationale pour l'EFP.

### **3.3 Autres projets**

Le programme Tempus est la réponse développée par l'UE pour soutenir la modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires Tacis. Il combine une approche ascendante, où l'initiative est en grande partie prise par les universités, avec une approche descendante, où des projets structurels sont financés et des priorités nationales établies en étroite collaboration avec les autorités nationales, dans l'optique de maximiser l'impact du programme sur le processus de réforme en cours.

Malgré quelques résistances internes, le gouvernement azéri a entamé une réforme majeure de son secteur éducatif, basée sur le programme de réforme de l'enseignement de 1999 et sur la stratégie décennale de réforme de l'enseignement (2003-2013) préparés par le ministère de l'éducation. Le but principal de la réforme de l'éducation consiste à améliorer la qualité de l'enseignement et de réaligner le secteur entier avec les besoins de l'économie de marché émergente et du nouvel environnement social.

Malgré les efforts considérables du gouvernement visant à sauvegarder les dépenses pour l'enseignement, la part de celles-ci dans la totalité des dépenses publiques est passée de 20,52 % en 2002 à 13,26 % planifiés en 2006.

Les principaux défis auxquels est confronté le système éducatif azéri sont une réduction de la qualité des services éducatifs, largement due à une diminution des dépenses, les inégalités grandissantes dans l'accès à un enseignement de qualité, l'utilisation inefficace des ressources disponibles et la faible capacité de gestion, de planification et de contrôle à tous les niveaux du système éducatif.

Ce programme d'action inclut également un montant spécifique pour un mécanisme général d'assistance technique (GTAF). Ce dernier devrait permettre de mobiliser rapidement une expertise à court terme selon les besoins liés à ce programme d'action ou à la préparation des programmes futurs.

## **4. AIDE PASSÉE DE LA CE ET LEÇONS TIRÉES**

L'Azerbaïdjan bénéficie des programmes d'aide extérieure de la CE, en particulier de l'assistance technique TACIS, depuis 1991. En général, les succès et résultats des projets TACIS diffèrent selon les secteurs. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans le domaine du développement législatif et, plus largement, dans le domaine de priorité de la réforme institutionnelle, juridique et administrative. Des résultats notables ont également été obtenus dans les secteurs des transports et de l'environnement, où l'aide a eu de l'influence et a bien été coordonnée avec les autres donateurs.

Une évaluation externe des programmes TACIS pour l'Azerbaïdjan 1996-1999 a été réalisée en 2000<sup>3</sup>. L'évaluation a conclu que les programmes TACIS mis en place en Azerbaïdjan durant la seconde moitié des années 1990 étaient en général pertinents, avec toutefois un impact moindre sur le processus de réforme que ce qui avait été initialement envisagé. Cela est en partie dû à des faiblesses dans l'engagement et dans l'appropriation des réformes par les Azéris. En général, l'évaluation conclut que les programmes TACIS en Azerbaïdjan étaient pertinents mais pourraient être mieux ciblés vers les réformes les plus urgentes.

#### Appui à l'UNC/APC

À l'heure actuelle, l'UE fournit un soutien à l'UNC et à la mise en œuvre de l'APC à travers deux projets distincts: «Soutien à la mise en œuvre de l'APC», pour lequel l'UNC est le partenaire de projet principal, et «Soutien à la mise en œuvre de l'APC», dont le but est de développer les capacités du département d'intégration européenne de l'UNC.

Les deux projets d'AT travaillent donc en parallèle avec deux départements différents de l'UNC: le département pour le soutien aux programmes d'assistance technique de l'UE et le département pour l'intégration européenne. Chaque projet dispose d'une composante de création de capacités pour le département concerné.

Grâce à l'expérience acquise avec ces deux projets, il est possible de tirer les conclusions suivantes pour l'assistance offerte dans le cadre du nouveau projet :

- la fusion des activités des deux projets sous un seul contrat permettra d'assurer des synergies et d'éviter que des activités fassent double emploi;
- les activités de mise en œuvre de l'APC doivent se focaliser principalement sur le rapprochement législatif;
- il est nécessaire de créer de nouvelles capacités au sein de l'UNC dans des domaines tels que la programmation et la mise en œuvre de l'aide de l'UE, ainsi que pour des aspects tels que la gestion, le contrôle et l'évaluation décentralisés du projet;
- une méthodologie commune pour les deux approches d'AT accentuera l'impact des résultats du projet et assurera une meilleure visibilité.

#### Appui au ministère du développement économique (MDE)

La première phase du projet «Appui au ministère du développement économique (MDE)» a été réalisée dans le cadre du programme d'action 2002 et terminée en novembre 2005. Les conclusions du projet indiquent que le MDE a toujours besoin d'une assistance, en particulier dans les domaines tels que la création de capacités pour la planification à long terme et la définition de politiques. Le MDE, créé en 2001, endosse de nombreux rôles et responsabilités (développement régional, développement économique, soutien aux PME, incitants à l'entrepreneuriat, investissements directs étrangers, promotion des exportations), et seule une partie des ajustements nécessaires ont pu être terminés durant la première phase du projet.

Les résultats du projet ont indiqué une faible capacité d'absorption du ministère et un manque d'engagement envers le projet dus à une mauvaise organisation du travail et à une structure institutionnelle lourde et peu transparente.

Le besoin urgent de réorganiser un ministère aussi puissant afin qu'il soit capable d'assumer efficacement son rôle de corps décisionnel du gouvernement a été confirmé par le projet et

---

<sup>3</sup> Évaluation de la stratégie nationale Tacis CE pour l'Azerbaïdjan 1996-1999 (mars 2000).

reconnu par le nouveau ministre du développement économique, qui a déjà initié une réforme institutionnelle du ministère.

#### Appui à la promotion des investissements/exportations

*Un projet Tacis pour le Comité national pour les valeurs boursières (CNVB) - Développement du marché des capitaux a été financé dans le cadre du programme d'action 2000. Ce projet s'est terminé en novembre 2004. Il a été globalement couronné de succès et considéré comme durable. Le projet comprenait un volet visant la création de capacités pour le CNVB et la Bourse de Bakou (BSE) qui a considérablement amélioré la capacité d'absorption d'assistance technique du bénéficiaire. Le projet a souligné qu'aussi bien établi que soit un marché, il faut du temps pour qu'il devienne réellement actif et propose une gamme complète de produits. Les seules sociétés ayant un capital suffisant pour faire l'objet d'une cotation en bourse sont les sociétés publiques ou semi-publiques. Il est donc essentiel qu'un projet s'intéressant au développement de la Bourse de Bakou s'attaque en même temps à la question de la privatisation. En outre, le besoin d'attirer des investissements directs étrangers reste un point essentiel afin de permettre à des investisseurs étrangers potentiels de participer à des enchères et à des ouvertures de capital au public.*

#### Appui au système d'enseignement et de formation professionnels (EFP)

*Les actions passées soutenues par la CE dans le secteur de l'éducation étaient concentrées sur la modernisation de l'enseignement supérieur par le biais des Projets européens communs Tempus et de mesures structurelles. Jusqu'à présent, TACIS n'a pas soutenu directement la construction institutionnelle ou la création de capacités au sein du ministère de l'Éducation. Le projet proposé dans ce programme d'action pour soutenir le système d'EFP est complètement neuf pour TACIS en Azerbaïdjan et se concentrera dès lors sur une initiative pilote dans un seul secteur économique, qui pourrait éventuellement être étendue à d'autres secteurs par la suite.*

## 5. ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Voici les quatre principaux instruments de la Communauté pour fournir une assistance à l'Azerbaïdjan:

- Le programme TACIS national: centré, dans le contexte général de réduction de la pauvreté, sur le soutien pour la réforme institutionnelle, juridique et administrative, sur le soutien au secteur privé et sur l'aide au développement économique.
- Le programme TACIS régional: dans les domaines des transports et du transit (maritime, port de mer et rail), de l'énergie (pétrole et gaz), de l'environnement (initiative de l'UE pour l'eau et centre régional pour l'environnement) ainsi que de la justice et des affaires intérieures (lutte contre le trafic de drogue).
- Le programme de sécurité alimentaire: le soutien budgétaire venant du programme de sécurité alimentaire est ciblé sur le développement de l'agriculture et des zones rurales ainsi que sur la protection sociale. Le programme est actuellement dans sa dernière phase de réalisation.
- Aide humanitaire, alimentaire, réhabilitation des régions endommagées par la guerre: la réhabilitation se concentre sur l'amélioration des conditions de vie et des moyens d'existence des personnes déplacées à l'intérieur du territoire.

## 6. COORDINATION DES DONATEURS

L'Azerbaïdjan a rejoint le **FMI** et la **Banque mondiale** en 1992 et participe à l'approche «stratégie de réduction de la pauvreté» depuis 2001. La Stratégie d'aide-pays (CAS) de la Banque mondiale et la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI sont toutes deux conçues pour soutenir le SPPRED. La Banque mondiale et le FMI travaillent ensemble à la gestion des dépenses publiques, à la réforme du secteur financier et à la réforme des secteurs de l'électricité, du gaz et de l'eau, en ce compris la suppression des subventions. La Banque mondiale gère des projets dans le secteur social, l'agriculture, l'infrastructure et l'environnement et le FMI dirige les questions fiscales. La **BERD** avait signé 16 projets en Azerbaïdjan à la fin 2003. La BERD concentre ses activités sur des investissements dans le secteur privé et des projets d'infrastructure. La BERD a racheté 20 % d'Unibank en 2003. La **Banque asiatique de développement (BASD)** apporte son soutien dans quatre domaines stratégiques principaux: les personnes déplacées à l'intérieur du territoire, le développement de l'agriculture et des zones rurales (en ce compris l'atténuation des inondations), l'infrastructure sociale et les transports. La Microfinance Bank of Azerbaijan a été créée en 2002 avec une aide financière *inter alia* venant de la BASD et de la BERD.

Des réunions internationales de coordination des donateurs auxquelles la Commission européenne participe sont régulièrement organisées en Azerbaïdjan.

La coordination est particulièrement importante en ce qui concerne le développement économique régional, où l'intérêt du donateur, y compris les États membres, est significatif. En outre, le soutien au système de formation professionnelle et éducative devra être soigneusement coordonné avec la Banque mondiale, qui a une position de leader dans la réforme en cours du secteur de l'éducation, et avec l'OIT, qui a apporté une assistance technique pour l'élaboration du projet de SNE ainsi qu'un apprentissage modulaire pour le nouveau centre de formation de l'agence nationale pour l'emploi. En règle générale, des contacts étroits seront entretenus avec les États-Unis, afin d'assurer une coordination efficace du soutien TACIS avec les initiatives américaines. La coordination avec la Banque mondiale et la BASD concernant la réalisation de



la stratégie PRSP, ainsi que du décret présidentiel pour le développement socio-économique est également essentielle.

*La Commission européenne est le seul donateur à fournir une assistance au gouvernement azéri pour la création de capacités en vue de l'application de l'APC et de la programmation et de la mise en œuvre de l'assistance technique de la CE.*

## 7. COÛT ET FINANCEMENT

<b>Titre</b>	<b>Budget (millions d'euros)</b>
<b>Domaine de coopération 1: appui à la réforme institutionnelle, juridique et administrative</b>	<b>14,00</b>
1.1 Appui à l'UNC/APC (expertise à court terme)	11,00
1.2 Appui au ministère du développement économique	3,00
<b>Domaine de coopération 2: appui au secteur privé et assistance au développement économique</b>	<b>6,00</b>
2.1 Appui à la promotion des investissements/exportations	3,00
2.2 Appui à l'EFPP	3,00
<b>Autres projets</b>	<b>2,00</b>
Tempus	1,25
Mécanisme d'assistance générale	0,75
<b>TOTAL</b>	<b>22,00</b>